

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 novembre 2025

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 3 : Voyage scolaire – Subvention - Versement

VU les délibérations du Conseil Municipal du 29 mars 2022, du 12 octobre 2022, et du 9 décembre 2024,

VU la demande de subvention pour voyage scolaire en date du 15/10/2025 de la part de l'Institut la Providence pour un séjour scolaire à Chamonix du 9 au 12 septembre 2025 auquel a participé [REDACTED] et qui est scolarisée au collège la Providence et domiciliée à Lampertheim,

VU la demande de subvention pour voyage scolaire en date du 15/08/2025 de la part de [REDACTED] pour un séjour scolaire à Londres du 20 au 26 avril 2025 auquel a participé [REDACTED] scolarisée au collège Paul- Emile VICTOR à Mundolsheim et domiciliée à Lampertheim,

VU la demande de subvention pour voyage scolaire en date du 12/09/2025 de la part de [REDACTED] pour un stage VTT au Centre « les Becchi » 74 SAMOËNS du 7 au 12 septembre 2025 auquel a participé [REDACTED] scolarisée au collège Le Gymnase - Jean STURM à Strasbourg et domiciliée à Lampertheim,

VU l'avis favorable des commissions réunies – Commission Cadre de vie – Economie – Enfance et Jeunesse – du 3 novembre 2025,

[REDACTED] se déportent des débats préalables au vote et du vote concernant l'octroi de subvention pour voyage scolaire.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention de 20 € à l'Institut la Providence pour la participation de [REDACTED] au séjour organisé à Chamonix du 9 au 12 septembre 2025 par le collège La Providence (4 jours x 5 € = 20 €).

DECIDE de verser une subvention de 35 € à [REDACTED] pour la participation de sa [REDACTED] au séjour organisé à Londres du 20 au 26 avril 2025 par le collège Paul Emile VICTOR de Mundolsheim (7 jours x 5 € = 35 €).

DECIDE de verser une subvention de 30 € à [REDACTED] p [REDACTED] au stage VTT organisé au Centre « les Becchi » 74 SAMOËNS du 7 au 12 septembre 2025 par le collège Le Gymnase - Jean STURM de Strasbourg (6 jours x 5 € = 30 €).

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.

Lampertheim, le 12 novembre 2025

Patrick MALTES

Secrétaire de séance



Murielle FABRE

Maire de Lampertheim